



Octobre 2021

No. 3

Brèves de Lagnes

Nouvelle édition des "Brèves de Lagnes"!

Petit résumé la vie de la commune ce dernier trimestre.

Nous avons voulu cette fois-ci vous présenter cette rétrospective de manière chronologique.

Début 2022, nous déposerons dans vos boîtes aux lettres un bulletin plus dense, dans lequel les associations pourront vous présenter dans le détail leur activité 2021 et leurs projets pour 2022.

Ces dernières peuvent dès à présent préparer leurs textes et illustrations qui leur seront demandés courant décembre.

Nhésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions pour améliorer ces "Brèves de Lagnes".

Retrouvez toutes les infos communales sur le site lagnes.fr

Suivez-nous sur la page Facebook officielle : [commune-de-lagnes](https://www.facebook.com/commune-de-lagnes)

La Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi à vendredi de 8h00 à 12h00

Accueil téléphonique assuré tous les jours (matin et après-midi)

M. le Maire tient ses permanences tous les vendredis matin de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous

Vie municipale

Conseil Municipal du Vendredi 28 mai 2021

- Le Conseil, à l'unanimité, APPROUVE la proposition de la commission d'appel d'offres pour le **choix des prestataires Complexe sportif – Tranche 2** : entreprise BRIES TP pour un montant de 209 000€ HT et LAQUET TENNIS pour un montant de 60 000€ HT soit un montant global de 269 000 € HT.
- Le Conseil Municipal à l'unanimité APPROUVE l'**avenant N°1 du marché complexe sportif – Tranche 1** d'un montant de – 6 050€ HT.
- Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres APPROUVE la création de **provisions pour dépréciation des actifs circulants** d'un montant de 1 832€.
- Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE le **rapport définitif de la CLECT** tel que présenté en séance, ADOPTE la **méthode dérogatoire pour l'évaluation des charges transférées** dans le cadre de la compétence Instruction des Autorisations du Droit des Sols.
- Le Conseil Municipal à l'unanimité, APPROUVE l'**achat** de 553 m² d'un montant de 2 212€ à Monsieur et Madame Roux et l'achat de 364 m² d'un montant de 1 456 € à Monsieur et Madame Douzon pour le projet de liaison piétonne.
- Le Conseil Municipal à l'unanimité APPROUVE la proposition de **répartition des fonds de concours** pour l'exercice 2021.
- Le Conseil Municipal à l'unanimité, APPROUVE la proposition d'un **prêt relais** à la Caisse d'Epargne, du montant des subventions accordées dans le cadre des travaux du complexe sportif.
- Le Conseil Municipal APPROUVE la **motion relative à l'activité des pompiers volontaires** pour garantir la préservation de notre modèle de sécurité civile qui repose à 80 % sur le volontariat.
- Le Conseil Municipal à l'unanimité VOTE une **subvention exceptionnelle** d'un montant de 1 500€ à l'association « Run Lagnes ».

Le compte-rendu complet de la réunion est disponible sur le site de la commune lagnes.fr

Conseil Municipal du Vendredi 15 juillet 2021

- Le Conseil Municipal à l'unanimité, APPROUVE la décision de la commission d'appel d'offres **MAPA Vestiaires pour le choix des entreprises** pour chacun des 9 lots, pour un montant global de 276 860.50€HT
- Le Conseil Municipal à 14 voix POUR et 3 ABSTENTIONS, APPROUVE les termes du projet de **protocole transactionnel** en vue du règlement du litige opposant la commune à Madame BAUD.
- Le conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE le **pacte de gouvernance** entre la commune et l'établissement public LMV Agglomération.
- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE la mise en place de la **nomenclature budgétaire et comptable M57** au 1er janvier 2022 en lieu et place de la nomenclature budgétaire et comptable M14.
- Le conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE et DECIDE de verser une participation au profit de **Fonds de Solidarité Logement** d'un montant de 698.47€.
- Le conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE et DECIDE de verser une participation au profit du **Fonds Départemental d'Aide au Jeunes** d'un montant de 200€.
- Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE le projet de conventionnement dans le cadre de l'**appel à projet socle numérique** (financement de matériel informatique pour l'école élémentaire).
- Le conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE le projet de **Révision de l'aménagement forestier** proposé par l'ONF.
- Le conseil municipal APPROUVE la **motion** soutenant le collectif des salariés d'ENEDIS et d'EDF et demandant le retrait du projet Hercule.
- Le conseil municipal APPROUVE la **motion** qui exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières et la révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.
- Le conseil municipal SOLLICITE auprès du Département une **subvention** pour l'année 2021 dans le cadre du dispositif de répartition du produit des amendes de police, d'un montant de 27 840 € pour un projet d'aménagement d'une aire de stationnement (Maquis du Chat)++++.
- Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE le **remboursement anticipé** d'un ancien prêt souscrit auprès crédit agricole au taux de 5.12%

Le compte-rendu complet de la réunion est disponible sur le site de la commune lagnes.fr



La municipalité envisage la **mise en sens unique** de la rue des Remparts, Portail Rouge et Pâtis jusqu'à l'embranchement de la rue Jardinière, avec l'appui technique du Service des Routes du Département.

Conseil Municipal du Lundi 27 septembre 2021

- Le Conseil Municipal à l'unanimité **APPROUVE** le rapport annuel 2020 sur le **prix et la qualité du service public de l'eau potable** et le rapport d'activité 2020.
- Le conseil municipal à l'unanimité **DECIDE** de **limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties** en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.
- Le conseil municipal à l'unanimité **APPROUVE** la proposition de **répartition des fonds de concours** pour l'exercice **Investissement 2021**.
- Le conseil municipal à l'unanimité **APPROUVE** la proposition de **répartition des fonds de concours** « **Tourisme/Mobilité** » pour l'exercice **Investissement 2021**.
- Modification de la délibération 031-2021 du 28 mai : Le conseil municipal à l'unanimité, **APPROUVE** l'achat de 553 m² d'un montant de 2 212€ à Monsieur et Madame Roux et l'achat de 364 m² d'un montant de 1 476 € à Monsieur et Madame Douzon pour le projet de liaison piétonne.
- Le conseil municipal à l'unanimité **APPROUVE** le **rapport définitif de la CLECT** du 14 septembre 2021, **ADOpte** la méthode dérogatoire pour l'évaluation des charges transférées dans le cadre de la compétence Instruction des Autorisations du Droit des Sols et de la GEPU.

Elections

Région : Le président sortant Renaud MUSELIER est réélu

Département : Dominique SANTONI est élue Présidente du Conseil Départemental
Conseillers du canton de Cheval-Blanc : Suzanne BOUCHET et Christian MOUNIER sont réélus.

Equipement informatique école élémentaire

Dans le cadre de l'appel à projet pour un socle numérique initié par le Ministère de l'Education Nationale dans les écoles élémentaires, la commune de Lagnes a été retenue pour l'année 2021.

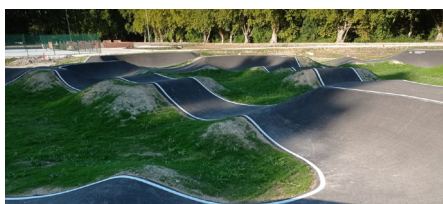
L'école a ainsi été équipée de 16 ordinateurs et de tableaux blancs numériques.

Un investissement de 18 160 TTC dont 690€ pour la formation des instituteurs, subventionné à 70% par l'Etat.

Travaux

Les riverains ont subi d'importants désagréments liés au **renforcement des canalisations d'eau potable** programmé par le Syndicat Durance-Ventoux. Nous les remercions pour leur patience.

La commune a décidé la réfection totale de la voirie, du pont du Canal à la route de Robion, pour compléter la proposition du Syndicat Durance Ventoux qui se limitait à une remise en état partielle (largeur de la tranchée). L'entrée du village sera ainsi valorisée par un revêtement uniforme plus engageant.



AVANCEMENT CHANTIER ZONE DE LOISIRS

- **Tennis** : les courts sont terminés, ainsi que le grillage qui les clôture. Prochaine étape : mâts d'éclairage, peinture au sol et accessoires (filets...)
- **Pump-track** : piste réalisée, engazonnement des buttes en cours
- **Stade** : mise en forme du terrain, éclairage, engazonnement fin octobre
- **Vestiaires** : en cours de construction
- **Jeux d'enfants** : installation fin d'année

L'ensemble de l'aire de loisirs sera **clôturé** (en cours de réalisation).

Convention en cours avec le canal de Carpentras pour la **liaison du village au chemin du Cou**.

Etude en cours pour la création d'une **voie partagée** du canal au site ainsi que la **sécurisation du carrefour du Gourgas et la sortie sur la RD901**.

NOUS RAPPELONS A TOUS QUE L'ACCÈS AU CHANTIER EST
STRICTEMENT INTERDIT AU PUBLIC.



Repas de fin d'année du restaurant scolaire Goûts et Couleurs !
Au menu un repas type "barbecue", qui a enchanté les enfants !



Remise des dictionnaires aux CM2 pour leur entrée en 6ème



Belle escapade dans les
Monts de Vaucluse pour
les coureurs du
Run Lagnes !!

Les **Tréteaux de Lagnes** nous offrent
un spectacle superbe
au théâtre du Pieï
"LAWRENCE"



Une ambiance sportive et conviviale lors du passage du **TOUR DE FRANCE** à Lagnes



Convivialité et générosité
festive pour l'édition 2021 de la
FÊTE VOTIVE organisée par le
Comité des Fêtes

Si la Soupe au Pistou n'a pu avoir lieu,
le **Comité de la Foire** a néanmoins
animé le village en organisant un
magnifique **VIDE GRENIER**



Juin - Juillet



Le **Conseil Municipal des Enfants** remet
le fruit de sa collecte à l'association «La
compagnie des bouchons».

Associations reprise des cours

ACADÉMIE DE DESSIN

Dessin : rens. 04 90 33 70 33

Aquarelle : rens. 04 90 20 27 98

LAGNES DANSE

(rock - danses de salon - kizomba)

Rens. : 04 90 20 21 24

LAGNES MUSIQUE FORMATION

(piano - guitare - batterie)

NOUVEAU ! CHANT CHORAL

Rens. : 06 51 04 45 71

GROUPE CYCLO

Rens. : 04 90 20 27 66

CALAVON FOOTBALL CLUB

Rens. : 04 90 71 96 43

RAMIDOJO

(Judo - Jujitsu - Taïso)

Rens. : 06 33 42 20 62

RÉCRÉATION SPORTIVE

(Gym - Yoga - Pilates)

Rens. : 04 90 20 34 29

Durant 4 semaines, sport, activités culturelles, manuelles et ludiques, ont rythmé le quotidien de plus d'une cinquantaine d'enfants de 3 à 12 ans accueillis au **centre de loisirs "LES 4 CIGALES"**.



Août Septembre



Les structures gonflables et jeux de la **RÉCRÉ DES LAGNOIS** organisée par le **Caramentran** ont attiré de nombreux enfants!

RENTÉE SCOLAIRE

112 élèves, répartis dans 5 classes, sont entrés en **élémentaire**.

62 élèves, répartis dans 3 classes, sont entrés en **maternelle**.

Dès le 2ème jour, 2 classes ont dû être fermées (cas contact Covid).

Lagnes et Cabrières d'Avignon ont organisé ensemble la célébration des **300 ANS DU MUR DE LA PESTE** et l'inauguration des **panneaux d'information**, dans le cadre des **Journées du Patrimoine**.



Une agréable soirée et un **pique-nique en chansons** au **Vieux Verger de Lagnes** avec la chorale Canto Luberon.



34 associations du territoire ont participé au **Forum Intercommunal des Associations**. Une belle réussite grâce à l'implication de tous!



Les membres du **CCFF de LAGNES** ont assuré cet été 10 semaines de permanence entre le 5 juillet et le 12 septembre à la stèle du maquis du chat et dans le massif forestier.

La municipalité remercie les membres du **Comité des feux de forêt** pour leur investissement pendant la saison estivale durant laquelle ils ont parcouru de nombreux kilomètres pour surveiller les zones boisées, mais aussi pour leur présence lors de manifestations festives.

AGENDA

23 Octobre
VENTE DE LIVRES D'OCCASION
(Bénévolivre)
de 8h à 18h - Salle La Grange

31 Octobre
SOIREE HALLOWEEN (Lagnes-Danse)
Salle La Grange

20 Novembre
TÉLÉTHON (Lagnes-Danse)

27 Novembre
Spectacle "(EX)ODE"
(Tréteaux de Lagnes)
18h et 20h - Salle La Grange

17 Décembre
MARCHÉ DE NOËL (Comité des Fêtes)



REPAS DES AÎNÉS

Devant l'incertitude quant aux conditions d'accueil de plus de 100 personnes pour le traditionnel repas festif, nous envisageons cette année encore la distribution de chocolats à l'ensemble des plus de 70 ans.

AIDE SOCIALE

L'équipe du CCAS reste mobilisée.

Divers types d'aides peuvent vous être proposés. N'hésitez pas à vous renseigner. Une attention personnalisée vous sera accordée ainsi que l'assurance d'une discrétion totale.

Tel. : 04 90 20 30 19